

**L'itinéraire intellectuel de Maurice Lamontagne**  
À l'occasion de la publication de son livre posthume  
*Business Cycles in Canada: The Postwar Experience and Policy Directions*, par Maurice Lamontagne; préface de Walter Gordon, épilogue de Robert Campbell, Ottawa : Canadian Institute for Economic Policy / Institut canadien de politique économique, 1984, XXXVI — 194 p.

Albert Faucher

Volume 60, numéro 4, décembre 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601314ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601314ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Faucher, A. (1984). L'itinéraire intellectuel de Maurice Lamontagne : à l'occasion de la publication de son livre posthume / *Business Cycles in Canada: The Postwar Experience and Policy Directions*, par Maurice Lamontagne; préface de Walter Gordon, épilogue de Robert Campbell, Ottawa : Canadian Institute for Economic Policy / Institut canadien de politique économique, 1984, XXXVI — 194 p. *L'Actualité économique*, 60(4), 514–520.  
<https://doi.org/10.7202/601314ar>

## *L'itinéraire intellectuel de Maurice Lamontagne*

### *À l'occasion de la publication de son livre posthume\**

Albert FAUCHER  
*Université Laval*

Cet ouvrage posthume a son histoire qui l'explique d'une certaine façon ; il s'inscrit dans la logique d'une fructueuse carrière, il couronne en quelque sorte l'œuvre d'un citoyen qui fut successivement professeur d'économie politique à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, sous-ministre à Ottawa et membre du Conseil privé à titre d'économiste, député à la Chambre des Communes et ministre, et sénateur depuis 1967. Maurice Lamontagne est décédé en juin 1983 ; son ouvrage parut en mars 1984. Terrassé par une longue et pénible maladie, il n'a pu terminer son ouvrage comme il l'aurait voulu et il a demandé au professeur Robert Campbell de l'Université Trent d'écrire un épilogue en forme de conclusion. La préface est de Walter Gordon, son fidèle ami, directeur-président de l'Institut qui l'a édité.

Maurice Lamontagne a étudié à Harvard de 1941 à 1943 où il eut pour professeurs Usher, Schumpeter, Hansen, Leontief, Sweezy, Chamberlin. Schumpeter avait publié, en 1939, *Business Cycles* (2 vol.), sorte de prolongement du dernier chapitre de son ouvrage : *Théorie du développement économique* (recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture, 1913) et il publiait, en 1941, *Capitalisme Socialisme et Démocratie*, un ouvrage qui exprime bien l'inquiétude d'un grand esprit devant un monde en profonde transformation. Schumpeter semble avoir exercé sur Lamontagne une influence profonde et durable. La même année, Alvin Hansen publiait *Fiscal Policy and Business Cycles*.

À Harvard, dans les années 40, comme ailleurs dans les grandes universités, on parlait beaucoup de planification économique et on se promettait de remédier aux crises, de les abolir même, surtout les crises

---

\* *Business Cycles in Canada : The Postwar Experience and Policy Directions*, par Maurice Lamontagne ; préface de Walter Gordon, épilogue de Robert Campbell, Ottawa : Canadian Institute for Economic Policy / Institut canadien de politique économique, 1984, XXXVI — 194 pages.

de cette espèce qu'on avait vécue dans les années 1930, pourvu, disait Hansen, que le gouvernement consente « à faire sa part pour assurer une demande soutenue », celle-ci étant source de profit d'entreprise, condition d'une croissance soutenue et d'*embauchage intégral*. Enfin, l'heure était aux plans : Plan Beveridge, Plan Marsh, Plan du National Resources Planning Board, etc. Et le Plan Marshall s'en venait.

À cette époque, Keynes ne dominait pas encore la scène harvardienne mais il avait son héraut dans la personne d'Alvin Hansen. Au Canada, via Hansen, les hérauts furent Robert Bryce et Maurice Lamontagne. Il y en eut d'autres, sans doute, mais ceux-là nous reviennent facilement à la mémoire, car ils ont laissé leur marque dans l'histoire des politiques économiques et dans l'histoire des rajustements fédéralistes de la période d'après-guerre. Mais comment appliquer le keynésianisme au Canada ; comment planifier en pays fédéraliste une économie ouverte ? Pareille question met en cause la structure même du gouvernement comme outil de planification. Plus que cela, le capitalisme, régime de marché libre, le démocratisme, régime de décision individualiste, sont-ils compatibles avec les objectifs de planification ? Ne vaudrait-il pas mieux alors leur substituer un régime socialiste ? Le débat n'a pas duré ; on l'a différé indéfiniment. Dans l'immédiat de l'après-guerre, la stabilisation de l'emploi était à l'ordre du jour : une tâche nouvelle du gouvernement qui allait altérer la vieille conception du capitalisme. Fini, le capitalisme libéral !

Cette conviction, Maurice Lamontagne l'exprimait à l'occasion d'un cours qu'il donnait à l'Université Laval dans le cadre des Conférences publiques sur la stabilisation économique au Canada. « Nous savons désormais que nous pouvons éviter ces *fluctuations périodiques*, à condition de ne pas laisser notre économie à elle-même, sans tenter de l'ordonner, de la diriger (1945). C'est donc dans le cadre d'un régime adapté au postulat de l'intervention étatique que Maurice Lamontagne allait travailler. Or la pratique traditionnelle du fédéralisme, de même que la conception individualiste de l'entreprise, compliquaient sérieusement la planification économique au Canada. Donc, certaines révisions s'imposaient. « Sans prononcer de jugement de valeur sur aucun régime économique, il semble bien que le peuple canadien n'accepte pas encore le socialisme, tandis que le capitalisme, sous sa forme libérale, paraît bien être chose du passé » (1944). En attendant, disait-il en 1945, il sera « beaucoup plus facile de décrire les conditions d'une économie stable que de les réaliser ». Et il continue de les décrire, tout en étudiant, durant son professorat à l'Université Laval, la condition et la pratique du fédéralisme au Canada.

Aiguillonné par la mise en œuvre d'une commission royale provinciale sur la question (la Commission Tremblay), une commission qui, manifestement, contrariait ses vues, il systématisa une réplique dans son célèbre ouvrage : *Le Fédéralisme canadien* (1954), — ce qu'il a été, ce qu'il

est, ce qu'il devra être. L'auteur en rend bien la substance dans une phrase lapidaire: « autant de décentralisation que possible, mais autant de centralisation que nécessaire » (p. 100). Ce qu'il propose, en somme, c'est un fédéralisme fonctionnel, adaptable aux exigences d'une fiscalité contractuelle. En cours de route, on l'a appelé *fédéralisme coopératif*.

Durant les années de son service au Conseil privé, le problème des relations fédérales-provinciales devenait crucial. Le gouvernement fédéral qui avait acquis des pouvoirs aux dépens des provinces pour la conduite de la guerre allait-il rétrocéder ces pouvoirs aux provinces? Les objectifs de stabilisation et de planification exigeaient pourtant qu'on lui confiât des instruments de contrôle adéquats. Par contre, les nouveaux objectifs de bien-être et d'éducation de compétence provinciale exigeaient qu'on accordât aux provinces une part accrue des dépenses nationales. D'où les compensations aux provinces pour les aider à remplir leurs obligations en matière sociale. Les subventions nouvelles, les paiements de péréquation, furent, dans une large mesure, conçus par Maurice Lamontagne.

En sa qualité de ministre (1963), il eut le privilège de parrainer en Chambre le projet de loi créant le *Conseil économique du Canada* qu'il disait être un organe de planification du gouvernement, non seulement pour le secteur public mais aussi, par ses méthodes incitatives et ses mesures de concertation, pour le secteur privé. Il devait stabiliser en coordonnant les efforts des secteurs public et privé, dans une perspective à long terme. Mais le Conseil économique, dira Lamontagne, a dévié de son intention initiale; il est devenu simplement consultatif.

Libéré de sa tâche ministérielle et ensuite muté au Sénat, Maurice Lamontagne n'en continue pas moins d'étudier les phénomènes de perturbation économique, mais ses préoccupations débordent la conjoncture; elles portent également sur les cycles de longue durée, sur les vagues de fond imputables aux changements technologiques, démographiques, psychologiques, etc. C'était, de sa part, s'engager dans la planification à long terme, dans la prospective même (futurologie), une prospective qui l'a amené à faire partie du *Club de Rome*. Déjà il s'occupait du cycle long ou structurel, celui du développement historique, en somme, quand il accéda au Sénat en 1967. Son concept du cycle technologique (troisième révolution industrielle, quatrième révolution technologique) lui inspirait l'enquête du Sénat sur la *Recherche et le Développement* qu'il a dirigée et menée à terme et dont il a écrit, pour une bonne part, les trois volumes du rapport. Après son enquête, le sénateur prononçait un discours sur les problèmes structurels qui accablaient et accablent encore la plupart des pays industriels de l'Occident, dont le Canada, discours qui critiquait le document préparé par le Professeur Paul McCracken pour le compte de l'OCDE: *Vers le Plein emploi et la Stabilité des prix* (1977). Les économistes

ont erré dans leurs stratégies de développement, dit le sénateur, parce qu'ils n'ont pas su identifier et distinguer les divers cycles économiques et surtout parce qu'ils n'ont pas tenu compte du long cycle de la révolution technologique. Le rapport McCracken a suivi leur interprétation et les a confirmés dans leur erreur. Par la suite, les économistes attendirent en vain la reprise économique. Or, *Business Cycles in Canada* scrute leur erreur et prolonge en quelque sorte le discours au Sénat (1978). Il distingue les trois sortes de cycles qu'avait retenues et analysées Schumpeter : le cycle Kitchin, le cycle Juglar et le cycle Kondratieff, ainsi nommés d'après les statisticiens-économistes qui ont innové en ce domaine de recherche.

L'ouvrage de Maurice Lamontagne se divise en deux parties. La première traite du cycle bref, apparenté au cycle Kitchin, d'une durée moyenne de quarante mois, communément appelé cycle d'inventaire. Il y est question également du cycle Juglar, d'une durée de sept ou huit ans, qu'on appelle ordinairement cycle d'investissement ou, tout simplement, le cycle économique. La seconde partie porte sur le cycle Kondratieff qui correspond à des mouvements de fond et qui entraîne des modifications de structure irréversibles. On l'associe aux révolutions industrielles. Dans l'analyse de Schumpeter, par exemple, le premier Kondratieff correspond à la première phase de la révolution industrielle (ou technologique : charbon, vapeur, textile), chronologiquement, 1780-1840.

Le cycle de courte durée (cycle d'inventaire chez Lamontagne) provient d'un déséquilibre entre la production et la consommation. La cause en est du côté de la demande et il résulte d'une réaction brusque des producteurs aux changements, parfois mineurs, dans les dépenses des consommateurs. Le cycle de durée intermédiaire (cycle d'investissement chez Lamontagne) est celui qu'on a tendance à considérer, depuis Wesley Mitchell (1913), comme *le cycle économique*, sans différenciation d'espèces, comme si les cycles de durées diverses étaient homogènes, comme s'ils avaient mêmes causes, mêmes conséquences, et comme si on pouvait les contrer tous de la même façon. Alors, un mauvais diagnostic entraîne une fausse médication.

Le cycle de longue durée, le Kondratieff (du nom du statisticien-économiste qu'on a exilé on ne sait où pour avoir violé une des « lois absolues » du développement capitaliste), contrairement aux autres cycles, participe du développement qui affecte les structures sociales et les modes de vie. Il a retenu l'attention des anciens, mais les marginalistes, les néo-classiques et même la plupart des théoriciens des cycles, dont Keynes, l'ont ignoré. Il s'impose maintenant à l'attention des théoriciens du développement qui font intervenir le facteur technologique, ou autres semblables, dans leur explication.

L'étude de Maurice Lamontagne, tout en observant la trilogie schumpetérienne, s'applique à identifier les divers cycles et à les situer dans le

contexte socio-économique du Canada; elle veut, en fin de compte, rappeler et critiquer les politiques mises en œuvre pour les éviter ou pour les atténuer; elle veut aussi démontrer l'inanité de ces politiques. Tout le chapitre 3 porte sur les stratégies anti-cycliques du gouvernement canadien, stratégies conçues sur la base de diagnostics faux ou incomplets. La «sagesse conventionnelle», écrit l'auteur, s'est fourvoyée; le rapport McCracken n'a pas même tenu compte du long cycle: celui d'une quatrième révolution technologique où nous étions pourtant engagés depuis une dizaine d'années... Mais, laissons aux conjoncturistes la tâche d'évaluer cette critique du sénateur Lamontagne, ou encore, laissons-la aux politologues et aux analystes des politiques économiques. Ils trouveront dans la première partie de *Business Cycles in Canada* un modèle d'économie très politique.

Plus intéressante, pour l'économiste-historien du moins, nous paraît être la seconde partie de l'ouvrage, celle-ci voulant expliquer et repousser à la fois l'optimisme outré des prévisions économiques de l'après-guerre et, surtout, celles des années 1970 et 1980. Les prévisions du rapport McCracken, notamment, en ignorant le cycle de la nouvelle révolution technologique, ont confirmé cet optimisme et ont stimulé chez nous de fausses stratégies.

Selon l'auteur de *Business Cycles in Canada*, les facteurs structurels qui ont soutenu la croissance rapide des années d'après-guerre, ont perdu leur élan au début des années 1970 et ne produiront plus qu'une faible et lente croissance jusqu'aux années 1990. En cela, il partage l'avis d'Alvine et Tarpley du *Georgia Institute of Technology*, voulant que les problèmes et les perspectives aient changé d'allure dans les années 1970; il partage l'avis de G. Myrdal: « Nous sommes parvenus à la fin d'une très longue période de développement » et celui de Richard Blackhurst, économiste du GATT: « Il ne s'agit plus d'un phénomène cyclique mais structurel, une sorte d'arthrite industrielle des économies avancées ». Dans le cadre de cette longue vague, Maurice Lamontagne discerne plusieurs facteurs qui ont modifié les conditions fondamentales de notre civilisation, de 1945 à 1970. Mentionnons-en quelques-uns: les innovations techniques dans la fabrication, avec l'électronique et la robotique, les nouvelles sources d'énergie, les nouveaux métaux, les instruments de transport et de communication, l'explosion démographique et la demande subséquente de biens et de services, le comportement des consommateurs, la libération d'une demande refoulée coïncidant avec l'apparition de nouveaux produits, croissance rapide du secteur public et la production constante du secteur militaire. Eh bien, tous ces facteurs et d'autres, dont l'aide au Tiers-Monde, ont perdu leur élan à la fin des années 1960, et ce fléchissement a provoqué une crise chronique de surproduction, accompagnée d'une hausse des coûts et d'une poussée inflationniste des prix. Contre ce type d'inflation on a réagi comme si celle-ci eût pris sa source dans la demande;

on a parlé de retour au marché libre, à l'entreprise libérée, comme si l'entreprise privée eût pu d'elle-même stimuler la demande d'investissement; on a même parlé de retour au protectionnisme (isolement) au moment où s'imposait une politique de concertation.

Essentiellement, l'ouvrage de Maurice Lamontagne porte sur la politique économique de la période 1945-1980 et il tend à montrer que les politiques économiques d'intention anti-cyclique ont erré, faute d'avoir apprécié correctement les diverses phases de la conjoncture et d'avoir négligé les changements de structure (long cycle) et faute d'y avoir appliqué les mesures appropriées. C'est un ouvrage de genre didactique et correctif à la fois. Il identifie les cycles de l'économie canadienne, en diagnostique les maux, relève les erreurs de tir du gouvernement, lui reproche son acquiescement inconditionnel au monétarisme; il indique ou prescrit les mesures qu'il eût fallu appliquer. Il enseigne et il morigène. Il n'en demeure pas moins un appel à la prudence politique, car il ne propose pas de recettes stéréotypées: les cycles varient en durée, leurs causes ne sont pas homogènes. S'agit-il de cycles conjoncturels, l'intervention sera rapide et précise. La fonction étatique, comme exercice de coordination et de stabilisation, exige une vigilance constante, une expertise à toute épreuve, capable de fournir aux grands décideurs des indices prémonitoires. S'agit-il de cycles structurels, l'intervention étatique exige plus que des techniques de relance économique: elle suppose des mises en question et même des options ou des orientations d'espèce culturelle. Elle peut s'avérer très difficile en régime fédéraliste. Cet aspect de la politique anti-cyclique que n'explicite pas *Business Cycles in Canada* évoque quand même la perplexité de son auteur qui, dans les années '40 et '50', se demandait comment on pourrait concilier les exigences d'un interventionnisme de planification et de stabilisation avec la tendance pourtant légitime et même désirable à la décentralisation du pouvoir. Maurice Lamontagne nous invite encore à rechercher les conditions politiques d'une planification efficace dans le cadre d'un fédéralisme qu'il voulait fonctionnel. La question continuera donc de se poser comme un défi quotidien, comme un appel constant à la sagesse politique, selon la formule qui la symbolise: autant de décentralisation que possible, mais autant de centralisation que nécessaire. On ne dit pas *Business Cycles in Canada* (1984) sans évoquer *Le Fédéralisme Canadien* (1954).

Certains lecteurs y verront peut-être un ouvrage insuffisamment élaboré, inachevé, et même trop clair pour être scientifiquement vrai, selon l'acception courante de la science chez les économistes contemporains. Car on n'est pas, de nos jours, particulièrement scientifique si l'on traite de l'économie dans une optique méta-économique, c'est-à-dire en la situant dans le contexte global de la réalité socio-politique, par rapport à une vision du monde ou par rapport à une échelle de valeurs. En ce sens, Maurice Lamontagne se révèle moins scientifique que doctrinal, si l'on

veut bien assumer le mot doctrine dans son acception originale et non dans le sens qu'il revêt dans le contexte scientifique d'aujourd'hui.

On ne rendrait pas justice à l'auteur de *Business Cycles in Canada* si l'on disait que son ouvrage est trop faible économiquement pour être valable politiquement, ou trop faible politiquement pour être utile économiquement. La pensée de Lamontagne demeure scientifique dans son fondement car elle tient compte des conclusions de certaines disciplines des sciences sociales; mais, surtout, elle exprime un effort de synthèse. Elle veut être intégrale dans sa méthode et rigoureusement logique: elle nous semble donc doctrinale.

La pensée doctrinale relie ce que la pensée scientifique a fragmenté, elle articule les particularités avec les réalités ou les options morales politiques, culturelles.

Évidemment, Maurice Lamontagne n'a pas fait la synthèse de sa pensée dans son dernier ouvrage: telle n'était pas son intention. Il n'a pas eu le temps non plus de nous laisser un récit auto-biographique qui nous eût révélé l'axe d'organisation de ses idées socio-économiques et qui eût dissipé les apparences de contradiction dans son attitude politique: par exemple, son refus du nationalisme québécois et son adhésion au nationalisme canadien.

Espérons donc que ses écrits inédits, ses nombreux mémoires, ses communications et ses interventions ministérielles, ses publications sur la stabilisation économique, la planification, le fédéralisme, permettront à ceux qui en auront le goût, la volonté et l'habileté, de nous dire dans quel milieu il a élaboré sa pensée et exercé son action, quels combats il a livrés, de reconstituer la trame de ses idées socio-politiques, de nous révéler enfin la dimension de son esprit et l'étonnante richesse de sa personnalité.